



Comité consultatif OGS – Plurien, octobre 2017

Propos introductifs

Maire Plurien / Président GS

Première partie :

Rappels sur les démarches GSF et calendrier vers le label

Sous-préfet Dinan / Président GS

Deuxième partie :

Etat d'avancement des actions de l'OGS

Inspectrice Sites DREAL / Directrice GS (+ Maîtres d'ouvrages)

Temps d'échanges / conclusion



Rappels sur les démarches « Grands Sites de France » / Calendrier vers le label



Les Grands Sites de France

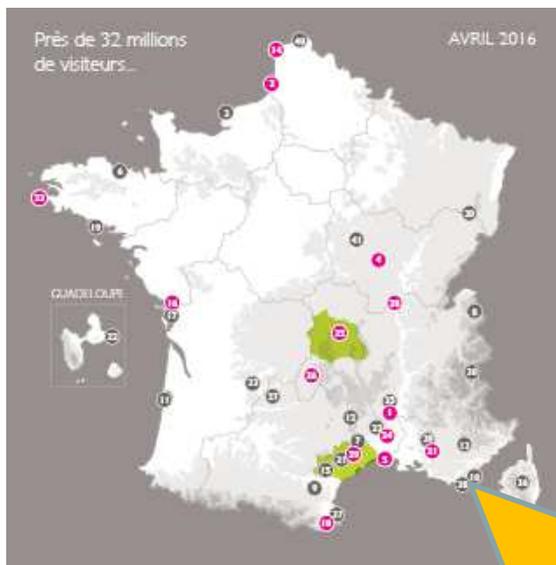


Qu'est ce qu'un Grand Site de France ?

- ✓ **Un site exceptionnel**, par ses qualités paysagères, naturelles, culturelles
- ✓ **Un territoire en site classé** (Loi 1930) pour partie
- ✓ **Un territoire qui attire un très large public** et qui de fait, peut-être dégradé
- ✓ **Un territoire engagé dans une gestion durable** et partenariale, notamment un tourisme responsable



Une quarantaine de sites en France



dont 17 labellisés
Grands Sites de
France

Réseau des Grands Sites de France

14 Grands Sites de France

- Aven d'Orgnac 1
- Baie de Somme 2
- Bibracte-Mont Beuvray 4
- Carnac-gabarie 5
- Les Dolmen-Caps Blanc-Nis, Grès-Nis 14
- Manspoutain 16
- Mésal du Carcé 18
- Pointe du Raz en Cap Sizun 23
- Forêt du Gard* 24
- Roy de Cléry 25
- Roy Mary - Volcan du Carlad 26
- Sainte-Victoire 21
- Saint-Gallenn-le-Désert - Gorges de l'Hérault** 29
- Solant Foully-Vergisson 28

Le label Grand Site de France est décerné par l'Etat au gestionnaire du Grand Site, pour sa ou ses réalisations qui ont obtenu en conformité avec les principes de développement durable.

2 grandes collectivités

Département de l'Hérault
Département du Puy-de-Dôme

- Arns de Poulzic
- Ballon d'Alsace
- Cap d'Erquy - Cap Fréhel***
- Crique de Nevaudon****
- Cluses
- Domaine de
- Duranc du Pilat
- Duranc de France
- Estuaire de la Charente
- Falaises d'En
- Gorges d'En
- Gorges du Gardon
- Gorges du Tarn, de la Jante et causses***
- Gorges du Verdon
- les Sarguaires - Prairie de la Plante
- Mésal des Cires..... 29
- Mésal duaire de Gères-Quiberon 19
- Pointe des Châteaux 22
- Presqu'île de Giens 38
- Rocamadour** 27
- Vallee de la Clarte et Vallée Étroite 30
- Vallee de la Riontina 36
- Vallee de la Vézère* 33
- Vallee du Sélagou et Crique de Mouton 31
- Vézère* 41

* site du patrimoine mondial ** site du patrimoine mondial
*** site des chemins de Saint-Jacques de Compostelle
**** site classé partie du Site Classé et Monument
jusqu'à l'obtention de l'agglomération métrienne
avant de rejoindre le label



Les principes d'une démarche GSF



- ✓ **La définition d'un projet local**, par et pour les acteurs du site
- ✓ **La préservation du patrimoine** (naturel, paysager, culturel)



Les principes d'une démarche GSF

- ✓ **La valorisation du territoire**, en favorisant le développement socio-économique local
- ✓ **L'amélioration des conditions d'accueil physiques sur les sites** (gestion des flux de fréquentation...)



Les deux outils

➤ L'OPERATION GRAND SITE (OGS)

Réflexion amorçant la concertation locale et réunissant les acteurs concernés ; définition et mise en œuvre d'un programme d'actions

➤ LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Site reconnu nationalement, de très grande notoriété, très fréquenté, répondant aux critères de préservation et de valorisation

GRAND SITE



DE FRANCE



Le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel



Historique

- **Une volonté historique d'animer le territoire des caps,** avec la création du Syndicat mixte en 1992
- **L'adhésion au Réseau des Grands Sites de France** en 2000
- **La conduite d'actions partenariales** pour la réhabilitation/gestion/valorisation du territoire depuis plus d'une vingtaine d'années
- **Le lancement de l'Opération Grand Site** en 2012, et l'envie de s'inscrire pour le territoire dans une nouvelle dynamique



Historique – zoom sur l'OGS

2012

Lancement officiel de l'OGS

- ◆ Concertation auprès des collectivités et partenaires
- ◆ Note d'intention – accord du Ministère de l'Ecologie
- ◆ Redéfinition des missions du Syndicat mixte

2013/

Etat des lieux-diagnostic :

- ◆ Définition valeurs/limites GS/enjeux
- ◆ Présentation du pré-programme d'actions

2014

Organisation des 16^{èmes} Rencontres Grand Site de France

**Rédaction programme actions,
avec concertation locale**

Historique – zoom sur l'OGS

2015 {
Visite du Ministère de l'Ecologie
Présentation et validation du programme d'actions
**Validation du projet par la Commission départementale,
des sites et des paysages**

2016 {
Visite de l'Inspecteur général des sites
**Validation du projet par la Commission supérieure, des sites
et des paysages**
Mise en place du programme d'actions
Réflexions quant à la gouvernance

Historique – zoom sur l'OGS

2017

Poursuite du programme d'actions

Poursuite des réflexions gouvernance – convention partenariats

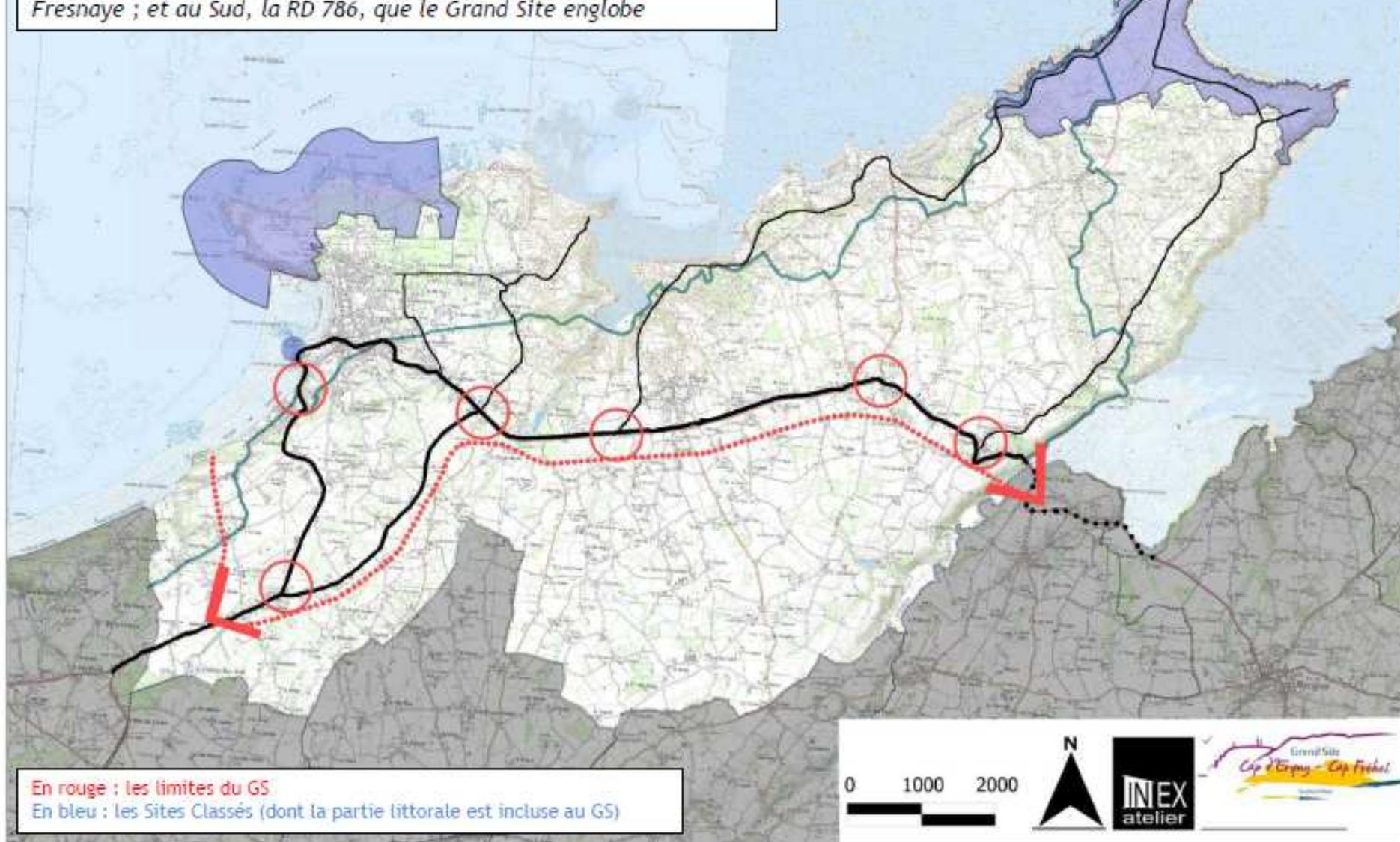
2018

Poursuite du programme d'actions

Candidature Label GSF

Le périmètre du Grand Site

A l'Ouest : Secteur de Bienassis ; à l'Est, Port à la Duc/Baie de la Fresnaye ; et au Sud, la RD 786, que le Grand Site englobe



En rouge : les limites du GS

En bleu : les Sites Classés (dont la partie littorale est incluse au GS)

Un territoire emblématique

- ✓ Des paysages remarquables
- ✓ Un patrimoine naturel, dont l'importance est reconnue au niveau national et européen
- ✓ Une riche histoire locale et une économie vivante



Les valeurs du GS

Force des paysages, falaises, couleurs, landes, phare du Cap et Fort La Latte, géomorphologie et grès rose, richesses ornithologiques, diversité des milieux naturels, activités ancestrales et traditions associées, activité de pêche qui imprègne l'identité du territoire, itinérances douces...



Le Syndicat mixte, structure porteuse

- Une structure ayant un **rôle de « coordination »**, pour la **démarche GS** (elle n'a pas vocation à porter toutes les actions/de multiples maîtres d'ouvrages engagés)
- Une **nouvelle gouvernance**, récemment définie ; un SM constitué du **Département**, de **Lamballe Terre et Mer** et **Dinan agglomération**
- Une structure ayant pour mission l'animation et la valorisation du territoire, autour de 3 volets : **Education environnement et communication / Natura 2000 / Démarche Grand Site**
- Un **co-pilotage de la démarche GS avec le Préfet** des Côtes d'Armor, une implication soutenue des services de l'Etat



Les enjeux pour le site

Des enjeux paysagers et patrimoniaux

Une **gestion coordonnée et transversale** de l'ensemble des espaces littoraux, et **particulièrement sur les sites classés**

Préserver les paysages et la biodiversité par la maîtrise des dynamiques d'enrésinement

La **requalification d'espaces publics** (RD, publicité...) et le long des parcours

La **préservation/valorisation du patrimoine bâti** (entrées de bourgs...)

La valorisation des ouvrages historiques

Une **meilleure intégration/valorisation de certains usages** (campings littoraux, carrières...)

Des enjeux socio-économiques

L'**optimisation de l'accueil du public**, avec la création d'un **chapelet d'infrastructures**

Transmettre l'esprit du site et l'ensemble de ses valeurs avec des outils d'interprétation adaptés

Rendre lisible l'offre éclatée, créer de nouveaux produits d'appels **permettant de diffuser les visiteurs**

Développer/valoriser les déplacements doux

Créer des liens avec **l'économie traditionnelle**, valoriser davantage les **produits locaux**

+ Un enjeu global = mise en cohérence à l'échelle du GS et de gouvernance

Un projet qui s'appuie sur 3 documents

◆ Le « projet GS »

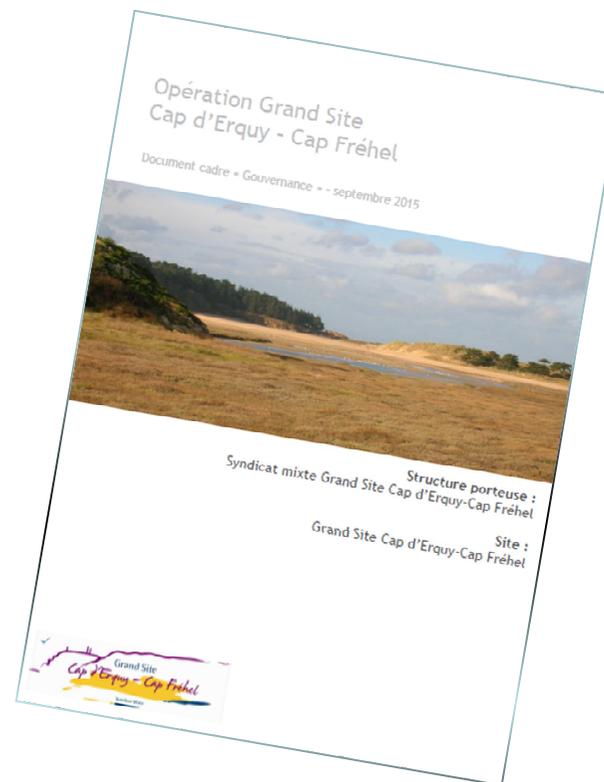
= état des lieux-diagnostic, avec des axes stratégiques.
Reprend les éléments précédemment présentés (valeurs, périmètre, enjeux...)

◆ Un document cadre gouvernance

= pose le fonctionnement des instances GS, le rôle des acteurs (structure coordinatrice, maîtres d'ouvrages...).
Sera traduit en 2016-17 dans une « convention de partenariat »

◆ Le programme d'actions

= 22 Fiches actions répondant aux enjeux



Une gouvernance adaptée

Les instances de la démarche GS :

- L'instance décisionnelle, le Comité de pilotage,
- L'instance consultative, le Comité consultatif,
- L'instance opérationnelle, le Comité technique,
- L'instance de discussion, la Commission gouvernance



Une gouvernance adaptée

- Les autres instances possibles, les groupes de travail et les commissions thématiques,
- La communication du public, les réunions publiques

Pour la conduite de la démarche GS :

- La structure coordinatrice, le Syndicat mixte,
- Les maîtres d'ouvrages

(= formalisation à venir dans la convention cadre de partenariats)



Programme actions

Trois axes stratégiques

- la qualité des paysages
- la promesse Grand Site
- l'économie du territoire

22 fiches actions → Priorités 1 à 3

(Coût projeté = 4 millions d'euros)

Et de multiples maîtres d'ouvrages



Le label GSF



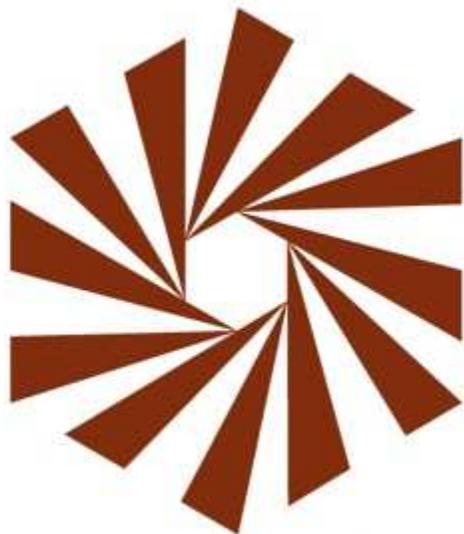
Le label GSF

UN TRYPTIQUE



Le label GSF

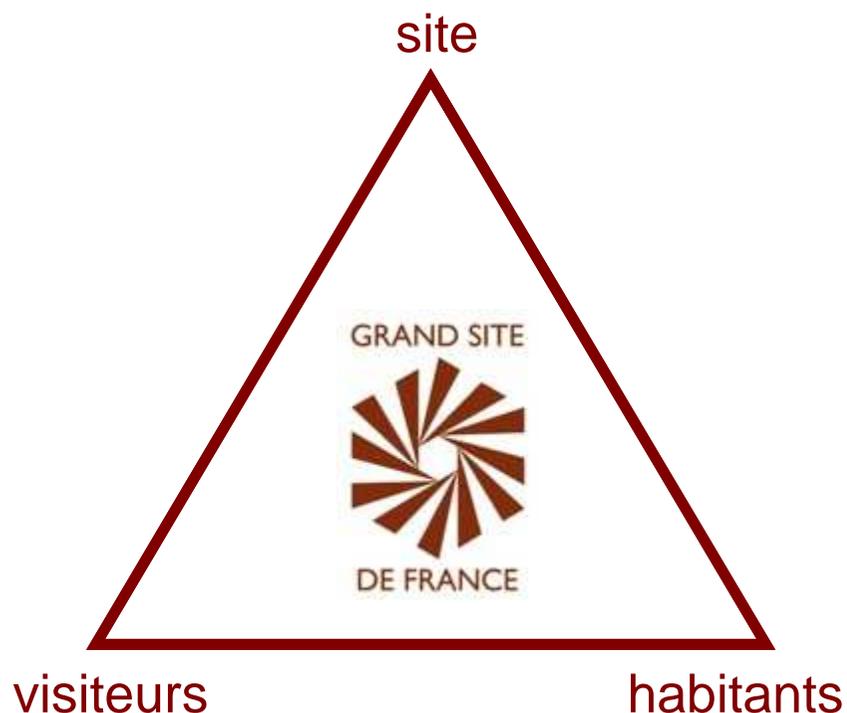
GRAND SITE



DE FRANCE

- Un label appartenant à l'Etat, créé en 2002 et géré par le Ministère de l'Ecologie
- Inscrit au code de l'environnement Art. L 341-15-1 depuis la loi du 12 juillet 2010
- Un label reconnaissant le rôle du gestionnaire et les actions du territoire
- Donné pour 6 ans, renouvelable
- Un label de développement durable
- Seuls 17 sites ont déjà obtenu le label
- Une trentaine travaille actuellement pour l'obtenir un jour

Le label GSF



- Protection et conservation avec une attention particulière à l'identité du site et à l'esprit du lieu
- Gestion des flux touristiques
- Accueil d'un large public et interprétation
- Equilibre entre les visiteurs (tourisme) et habitants (vie quotidienne)
- Contribution au développement durable de la région
- Gestion durable des lieux
- Partenariats

Le label GSF

Les Grands Sites de France dans le
« paysage » des espaces remarquables

GRAND SITE



DE FRANCE

MONUMENT



HISTORIQUE



Le label GSF



17 Grands Sites de France labellisés



Etc.

Le calendrier vers le label

2017

Poursuite du programme d'actions

Poursuite des réflexions gouvernance – convention partenariats

- Comité consultatif (octobre) et COPIL OGS (novembre)

2018

Poursuite du programme d'actions

Candidature Label GSF

- Montage dossier 2017/2018

- Validation COPIL automne 2018

- CDNPS fin 2018 et CSSP début 2019

- Obtention label GSF 1^{er} trimestre 2019

Les actions à mettre en œuvre

Concrètement, l'OGS, c'est :

- ✓ 22 Fiches actions à mettre en place (de priorité 1/2/3), par de multiples MO, et/ou l'aide de partenaires type CAD.
- ✓ Et dont 6 au moins sont à mettre en place avant la candidature au label :
 - Plan de gestion des sites classés ;
 - Schéma de gestion et d'évaluation espaces naturels ;
 - Publicité dans le paysage ;
 - Aménagement et accueil du public au Cap Fréhel ;
 - Requalification des itinéraires de circulations automobiles ;
 - Amélioration et valorisation de l'offre de randonnée.



Les actions à mettre en œuvre

- ✓ En cours : Requalification CF (CELRL) ; Observatoire photographique paysages (GS) ; Communication GS (GS/CAD)
- ✓ A venir et déjà engagé : Schéma interprétation patrimoine / Charte publicité / Schéma déplacements (GS) ; Etude haltes et voies circulation / Schéma gestion espaces naturels (CD)
- ✓ A venir, sous réserve : Etude scénographique / Etude bocagère / Coordination actions lutte invasives / Charte architecturale et paysagère (GS) ; Requalification stationnements (CD) ; Liaisons douces (Communes) ; Extension créée/passerelle (CCI)



Intérêts de la démarche et du label GSF

- La définition d'un **projet collectif et cohérent de développement durable**
- Une **dynamique nouvelle de territoire**
- Une plus grande **préservation et valorisation** du patrimoine, une réponse adaptée aux grands enjeux du territoire
- Une meilleure **reconnaissance du territoire et de ses caractéristiques**, avec des impacts positifs médiatiques et à terme, le label GSF
- **L'écoute des financeurs**, soucieux aujourd'hui de cohérence territoriale et de lisibilité pluriannuelle (près de 1 700 000 euros de subventions GS depuis 2012)



Etat d'avancement des actions de l'OGS



Actions OGS

Rappels au préalable :

- Un projet partenarial, impliquant de multiples maîtres d'ouvrages...
- Une convention de partenariats OGS, qui sera validée au prochain COPIL, avec un engagement des financeurs
- Des actions qui ne pourront être mises en œuvre qu'avec des moyens dédiés, et selon les programmations propres aux MO
- Beaucoup d'actions menées antérieurement à 2016 (= validation programme OGS), valorisées dans les documents OGS et le futur dossier de candidature. Mais la présentation aujourd'hui = actions menées depuis la validation du programme OGS



Axe 1 : La qualité des paysages



Fiche 1 : Plan de gestion sites classés

Détails de l'action :

Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion et d'aménagement pour chacun des sites classés

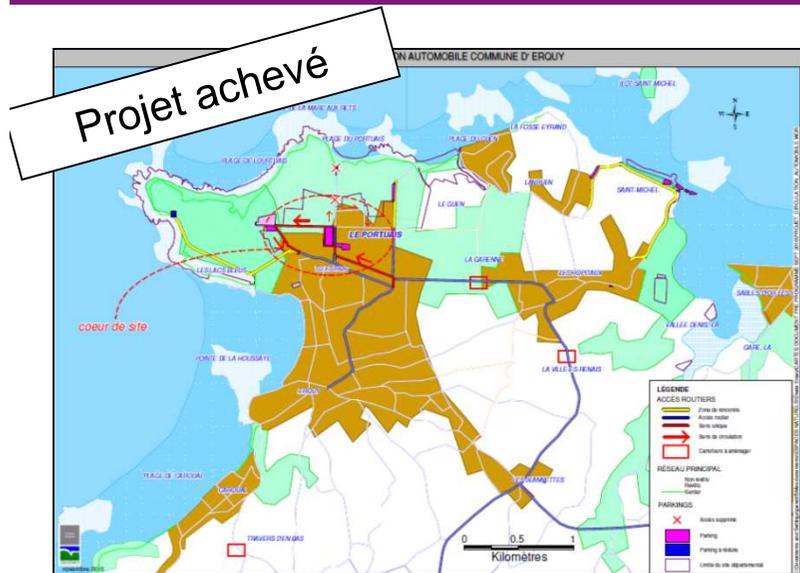
Priorité : 1*

Etat d'avancement :

- Réalisé et validé sur le Cap d'Erquy (CD), et mis en œuvre
- Non réalisé sur le Cap Fréhel, à venir (CELRL)



Zoom requalification du Cap d'Erquy



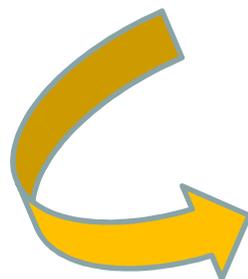
Réorganisation des cheminements, création d'une liaison port-cap



Recul des stationnements



Création d'un sentier d'interprétation « lacs bleus »



MO Commune Erquy + Conseil départemental



Fiche 2 : Schéma gestion espaces naturels

Détails de l'action :

Elaboration d'un Schéma de gestion et d'évaluation des sites naturels

Priorité : 1*

Etat d'avancement :

- En cours (CD, avec appui GS) ; finalisation projetée 2018
- Les actions de gestion par les différents acteurs, et notamment dans le cadre de Natura 2000 et/ou politique ENS se poursuivent (ex : gestion forestière Vieux bourg/Commune Fréhel)



Fiche 3 : Projet global estuaire Islet

Détails de l'action :

Elaboration d'un projet global de gestion, de protection et de mise en valeur de l'estuaire

Priorité : 2

Etat d'avancement :

- Réalisation d'un cahier des charges en 2016 pour une étude globale (Commune Plurien) ; marché infructueux. Recherche de partenaires scientifiques en 2017 ; retours infructueux. Relance de la réflexion à venir par la Commune



Fiche 4 : Carrières Routin

Détails de l'action :

Relance d'un groupe de travail autour de la réhabilitation de la carrière

Priorité : 3

Etat d'avancement :

- Non réalisé (Commune Fréhel/Carrier/Etat)
- Réflexions d'une association en cours, non intégrées à ce jour dans le programme d'actions



Fiche 5 : Espèces invasives

Détails de l'action :

Définition d'un plan de lutte globale et coordination des actions des différents acteurs

Priorité : 1

Etat d'avancement :

- Non réalisé (GS) – projeté pour 2018
- Actions ponctuelles des différents acteurs (chantiers divers CD/GS...)



Fiche 6 : Requalification RD

Détails de l'action :

Séquençage des enjeux paysagers, et prise en compte de ces enjeux dans les projets d'aménagements. Rédaction d'un projet global pour la RD786

Priorité : 2

Etat d'avancement :

➤ Non réalisé (GS) – projeté pour 2019



Fiche 7 : Publicité

Détails de l'action :

Application de la réglementation, mise en place d'une Signalisation d'Information Locale (SIL voir d'autres outils...), rédaction d'une « charte publicité »

Priorité : 1*

Etat d'avancement :

- Mise en œuvre plan actions réglementaire départemental (Etat), avec réunions diverses d'informations
- Mise en œuvre SIL et panneau affichage associatif (Communes)
- Charte publicité non rédigée (GS) – projetée fin 2017



Fiche 8 : Ouvrages historiques

Détails de l'action :

Poursuite des réflexions quant aux ouvrages Harel de la Noë et notamment le viaduc de Caroual, et constitution d'une groupe de travail autour de la valorisation du petit patrimoine

Priorité : 2

Etat d'avancement :

- Une étude a été réalisée sur le viaduc de Caroual, une association mène des actions, en lien avec la Commune, pour collecter des fonds pour sa restauration
- Pour le reste, non réalisé – projeté pour 2019, sans maîtrise d'ouvrage fléchée



Fiche 9 : Haies bocagères et boisements

Détails de l'action :

Compléter les diagnostics territoriaux réalisés dans le cadre de Breizh bocage par un volet/étude paysagère

Priorité : 2

Etat d'avancement :

- Non réalisé (étude prévue initialement intercos, basculée GS) – projeté pour 2018



Fiche 10 : Observatoire paysages

Détails de l'action :

Mise en place d'un Observatoire photographique des paysages

Priorité : 2

Etat d'avancement :

➤ Réalisé (GS) – reconduite projetée en 2018



Axe 2 : La promesse Grand Site



Fiche 11 : Accueil Cap Fréhel

Détails de l'action :

Mise en place d'un schéma d'ensemble sur le Cap Fréhel, ayant pour vocation d'améliorer les conditions d'accueil du public (Maison de site) et valoriser davantage le patrimoine du site

Priorité : 1*

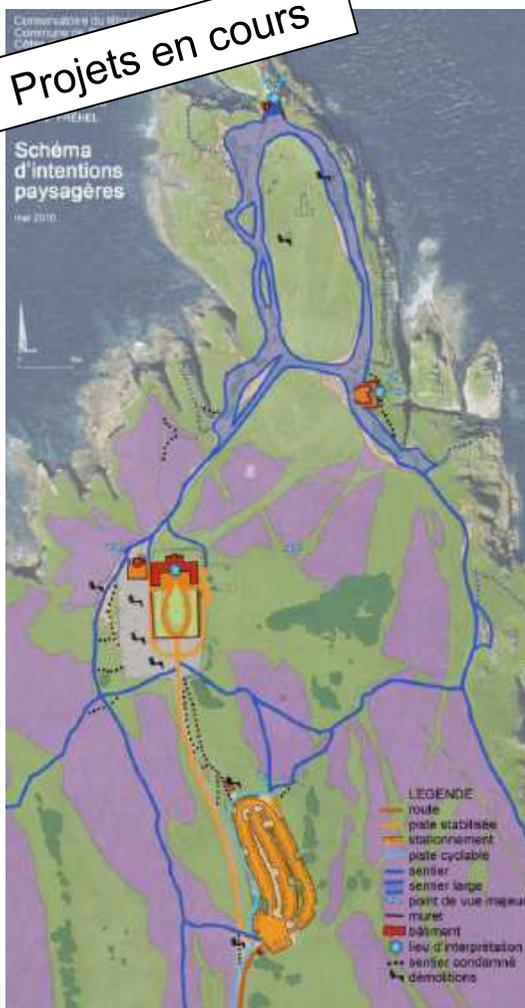
Etat d'avancement :

- Validation du schéma d'ensemble (CELRL/Commune Plévenon) ; concertation via COPIL Cap Fréhel (GS/Commune)
- Démarrage des travaux (belvédère 2016 ; pointe 2017) – poursuite projetée en 2018 (stationnements)
- Discussion à venir sur la gouvernance (gestion espaces naturels/accueil phare...)



Zoom requalification du Cap Fréhel

Projets en cours



Création d'un belvédère



Recul des stationnements



MO Commune Plévenon +
Conservatoire littoral



Fiche 12 : Interprétation du patrimoine

Détails de l'action :

Elaboration d'un schéma global d'interprétation du GS

Priorité : 1

Etat d'avancement :

➤ Non réalisé (GS) – projeté pour le dernier trimestre 2017



Fiche 13 : Itinéraires circulation automobile

Détails de l'action :

Aménagement de haltes et de stations d'observations et requalification des parkings d'accès au littoral

Priorité : 1

Etat d'avancement :

- Concernant les haltes, en cours (CD) – lancement d'une étude sur les parcours/haltes/entrées de site
- Concernant les parkings littoraux (divers MO) – finalisation parking bourg Plévenon (Commune) / définition refonte travaux parking Grèves d'en bas (CD/Plévenon) et travaux 2018 / réflexion réorganisation stationnements St-Michel (CD/Erquy). Aménagement Cap Fréhel 2018 (CELRL/Plévenon)



Fiche 14 : Charte architecturale, urbaine, paysagère

Détails de l'action :

Elaboration d'une charte architecturale, urbaine et paysagère

Priorité : 1

Etat d'avancement :

➤ Non réalisé (GS) – projeté pour 2018



Fiche 15 : Offre randonnée

Détails de l'action :

Définition et mise en œuvre d'un schéma des déplacements (mobilités douces)

Priorité : 1

Etat d'avancement :

- Etat des lieux réalisé en 2016 (GS) – poursuite projetée pour le dernier trimestre 2017
- Partenariat avec CAD - Diagnostic transports en commun à venir ; soutien (ingénierie ?) de la Région sur cette thématique, du fait de sa politique « site d'exception »



Axe 3 : L'économie du territoire



Fiche 16 : Campings littoraux

Détails de l'action :

Mise en œuvre d'un projet paysager

Priorité : 1

Etat d'avancement :

- Requalification de l'entrée du camping Erquy (Commune)
- Maintien des pratiques de celui de Plurien (Gestionnaire)
- Définition d'un projet de gestion forestière sur la dune du camping de Fréhel (Commune)
- Maîtrise du stationnement à l'entrée du camping de Plévenon (Commune)



Fiche 17 : Infrastructures accueil public

Détails de l'action :

Création d'un maillage d'équipements d'accueil thématiques ou de relais d'informations

Priorité : 2 (rappels : maison de site pivot = phare CF / fiche 11 / priorité 1)

Etat d'avancement :

- Criée Erquy (thématique maritimité / CCI) : une partie des travaux réalisés – passerelle projetée en 2018 ; un gestionnaire identifié (Armor navigation), avec un partenariat avec le GS
- Bâtiments Sœurs Plévenon (thématique paysages et patrimoine naturel / Commune) : pré-plan réalisé, travaux projetés pour 2018 (muséo/locaux GS)
- Non réalisé concernant les réflexions sur Plurien (thématique productions locales / Commune) ; idem pour les relais d'informations (bâtiment aire CE, haltes...)
- Etude scénographique (GS) projetée en 2018



Fiche 18 : Valorisation mobilités douces

Détails de l'action :

Mise en place d'outils adaptés à l'échelle du GS (et notamment un nouveau portail Web, en lien avec les OT/Destinations) ; favorisation des rencontres entre professionnels du tourisme

Priorité : 2

Etat d'avancement :

- Concernant la communication GS, partenariat CAD : lancement d'une prestation fin 2017 pour la refonte du site Internet GS
- Concernant les professionnels du tourisme, non réalisé (GS) ; animation d'un réseau à venir par le biais des Destinations, souhaité par la Région dans le cadre de sa politique sites d'exception



Fiche 19 : Valorisation services randonnée

Détails de l'action :

Identification des offres/services ; développement/valorisation des démarches qualitatives ; incitation aux initiatives innovantes ; confortement du maillage de services en place

Priorité : 1

Etat d'avancement :

- Partenariat CAD – diagnostic réalisé dans le cadre du schéma déplacements en 2016
- Le reste, non réalisé (GS/CAD) – travail autour de produits GS projeté pour le dernier trimestre 2017



Fiche 20 : Communication GS

Détails de l'action :

Développement de produits touristiques GS ; adoption d'une stratégie collective de communication GS

Priorité : 2

Etat d'avancement :

- Partenariat CAD – travail autour de produits GS projeté pour le dernier trimestre 2017
- Partenariat CAD – refonte du site Internet (fiche 18), avec concertation partenaires communication GS
- Réalisation d'une carte touristique et patrimoniale (GS) ; plan de communication annuel



Fiche 21 : Agriculture

Détails de l'action :

Actions diverses confortant l'agriculture, en adéquation avec les paysages du GS (programmes SAGE/BV)

Priorité : 2

Etat d'avancement :

- Poursuite de l'animation agricole dans le cadre des programmes bassins versants (Lamballe TM/Dinan agglomération)



Fiche 22 : Promotion ressources du GS

Détails de l'action :

Inscription du GS dans les démarches existantes ;
identification des lieux d'intérêt et des professionnels intéressés, et mise en place d'une stratégie locale de valorisation (cf. fiche 17)

Priorité : 3

Etat d'avancement :

- Non réalisé (GS), projeté pour 2018-19
- Valorisation de l'économie locale via les animations du GS



Action transversale : Gouvernance

Détails de l'action :

Définition de la gouvernance pour chacune des actions ;
redéfinition de la gouvernance au sein du Syndicat mixte

Priorité : 1*

Etat d'avancement :

- Convention OGS (GS), qui définit les MO pour chaque action
- Discussions à venir pour les questions de gouvernance au CF
- Refonte statuts Syndicat mixte (GS)
- Adhésion de Fréhel à l'OGS début 2017 – positionnement favorable des 4 Communes



Interventions éventuelles des maîtres d'ouvrages (CD, Communes, CELRL...)



Temps d'échanges



Conclusion





Merci de votre attention

